

Nom Prénom	
Evaluation : Les femmes de la Belle-Epoque à nos jours	
	Note /25

Exercice 1 : Mobiliser ses connaissances.

1. Quelle est la condition des femmes selon le Code Civil de 1804 ? (2 points)

2. Compléter par la date ou l'événement qui convient :(5,5 points)

1880	Nom du ministre : loi :
1920
.....	3 femmes au gouvernement de Leon Blum
1944
1967	Nom du ministre : loi :
.....	Nom du ministre : Simone Veil loi : Interruption volontaire de grossesse (IVG)
.....	Loi Veil – définitif
.....	Chaque époux peut librement exercer une profession, percevoir ses gains et salaires et en disposer.
2000

Exercice 2 : Situation Louise Weiss .



Louise Weiss commentant une carte de l'Europe en 1934.

Inscription sur la carte : « Les Américaines, les Chinoises, les Turques votent. En Europe toutes les femmes votent sauf en Bulgarie, en Yougoslavie, en Suisse et en France ».

Source : Photo Musée de Saverne.

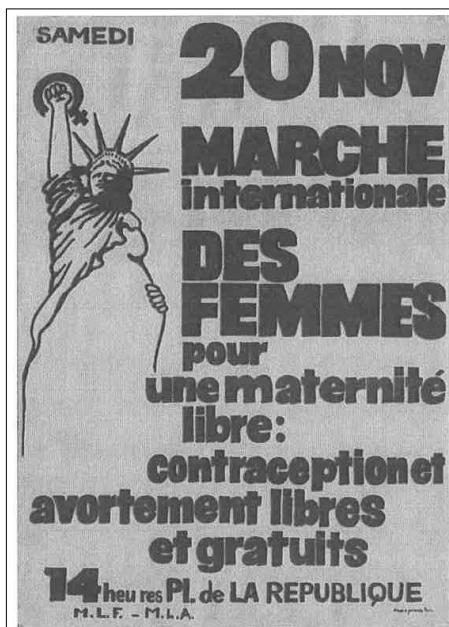
1. Pourquoi Louise Weiss présente-t-elle cette carte ? (1 point)

2. Pourquoi appelle-t-on « mouvement suffragiste », le combat de Louise Weiss en France ? Racontez un autre exemple d'action qu'elle a menée. (2 points)

3. Son combat a-t-il été couronné de succès dans la période de l'entre-deux-guerres ? (1,5 points)

4. Présentez la place occupée aujourd'hui par les femmes dans la vie politique. (2 points)

Exercice 3 : situation Simone Veil



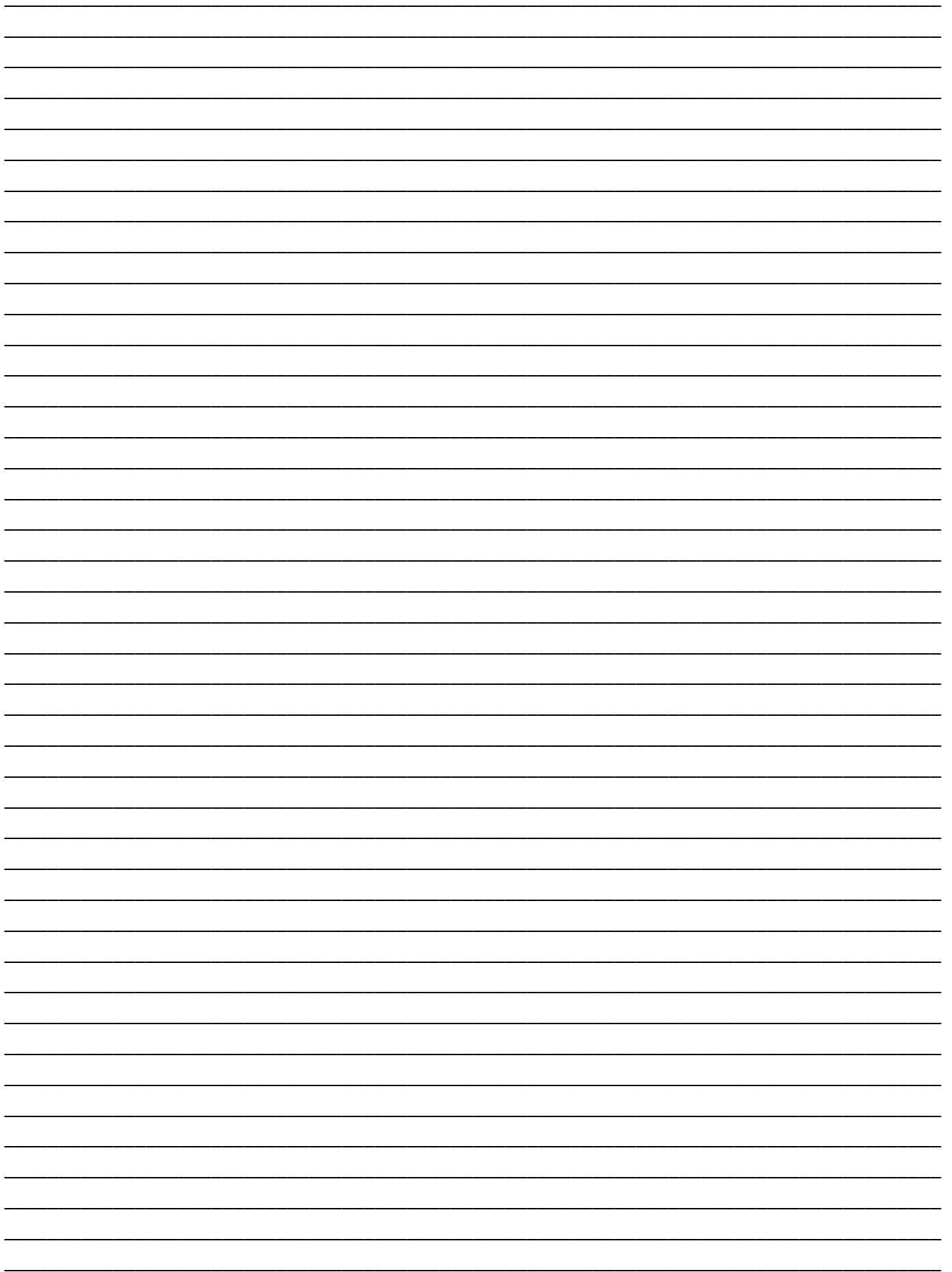
Doc 1. Affiche pour la manifestation des femmes à Paris du 20 Novembre 1971.

Source : Exposition de la Bibliothèque Marguerite Durand « Les 40 ans de la loi Veil ».



Doc 2. Téléfilm « LA LOI, le combat d'une femme pour toutes les femmes ».

Image promotionnelle pour la diffusion du téléfilm sur France 2 en novembre 2014.



Exercice 1 : Mobiliser ses connaissances.

1. Quelle est la condition des femmes selon le Code Civil de 1804 ? (2 points)

l'incapacité civile de la femme, en particulier de la femme mariée (la grande majorité à l'époque).

● **Celle-ci ne peut agir seule en justice, ni disposer seule**

de ses biens ; elle a besoin de l'autorisation de son mari pour exercer une profession, se présenter à un examen, s'inscrire à l'université, ouvrir un compte bancaire, faire établir un passeport.

Seul chef de famille, le mari possède l'autorité parentale.

● **Politiquement, la femme est aussi une mineure** car elle n'a pas le droit de voter.

2. Compléter par la date ou l'événement qui convient : (5,5 points)

1880	Nom du ministre : Camille Sée loi : instruction publique secondaire pour les jeunes filles
1920	l'avortement est puni de mort, contraception interdite
1936	3 femmes au gouvernement de Leon Blum
1944	Droit de vote et d'éligibilité des femmes
1967	Nom du ministre : Neuwirth , loi : contraception autorisée
1975	Nom du ministre : Simone Veil loi : Interruption volontaire de grossesse (IVG)
1979	Loi Veil – définitif
1985	Chaque époux peut librement exercer une profession, percevoir ses gains et salaires et en disposer.
2000	parité

Exercice 2 : Situation Louise Weiss .

1. Pourquoi Louise Weiss présente-t-elle cette carte ? (1 point)

Louise Weiss attire l'attention sur l'injustice faite aux femmes françaises qui n'ont pas le droit de vote à la différence des autres européennes.

2. Pourquoi appelle-t-on « mouvement suffragiste », le combat de Louise Weiss en France ? Racontez un autre exemple d'action qu'elle a menée. (2 points)

Louise Weiss a combattu pour l'égalité femmes/hommes, notamment dans la vie civique. Pour ce faire elle a utilisé des actions dites spectaculaires mobilisant les médias:comme renverser des urnes, bruler des affiches, brandir des chaines, ...

3. Son combat a-t-il été couronné de succès dans la période de l'entre-deux-guerres ? (1,5 points)

Pendant l'entre-deux-guerres les femmes n'obtiendront pas le droit de vote même si le parlement est favorable au droit de vote des femmes, le sénat le refusera par six fois. Toutefois, 3 femmes entreront au gouvernement du front populaires.

4. Présentez la place occupée aujourd'hui par les femmes dans la vie politique. (2 points)

Il y a de plus en plus de femmes dans la vie politique, des ministres, deux femmes ont déjà été au second tour des élections présidentielles. Mais elles doivent faire continuellement aux critiques sexistes. Les femmes restent moins nombreuses que les hommes dans les diverses assemblées représentatives, même si depuis 2000, les lois sur la parité infléchi progressivement cette tendance.

Exercice 3 : situation Simone Veil

1. **Doc 1.** A quelle occasion cette affiche a-t-elle été publiée ? (1 point)

Appel à manifester le 20 novembre 1971 pour la contraception et l'avortement libres et gratuits.

2. **Doc 1 .** Identifiez le monument représenté sur l'affiche. Comment a-t-il été détourné pour servir la lutte des femmes ? (2 points)

La statue de la liberté a été détournée avec le ventre arrondi de la maternité, la main protectrice, le poing levé et le miroir de Venus (symbole féminin).

3. **Doc 2.** De quand date la loi sur l'interruption volontaire de grossesse ? Pourquoi, selon vous, diffuser ce téléfilm en 2014 ? (2,5 points)

date 1975. // Commémoration de la date / pq la loi est remise en cause dans la société...

4. **Doc 1 et 2.** A l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez le titre de ce téléfilm : « LA LOI, le combat d'une femme pour toutes les femmes ». (5,5 points)

(Idées à développer : la place des femmes et de leur corps dans la société, le lien entre la loi et Simone Veil ...)

Dans les années 1970, les femmes sont encouragées à devenir mère, une politique nataliste d'après-guerre pour reconstruire la France . Depuis 1920, l'avortement est puni par la loi et la simple incitation à l'avortement ou à la contraception est interdite. Avec les révolutions de 68 une nouvelle génération de militantes et d'associations féministes contribuent à rendre aux femmes à disposer librement de leurs corps.

Si en 1967, la loi Neuwirth autorise la contraception, celle autorisant l'avortement sera un plus long combat confié à Simone Veil en 1974. On peut parler du combat d'une femme pour toutes les femmes, car dans l'hémicycle, la ministre a du faire face à des invectives très virulentes des députés majoritairement masculins. La ministre de la Santé met en avant que de nombreuses françaises ont déjà recours à l'avortement en France, clandestinement et dans des conditions souvent précaires, ou à l'étranger : devenir mère doit être choisi et non subi. La loi est adopté en 1975 (284 voix pour contre 189) et reconduite de manière définitive en 1979. La loi est accompagnée d'une réelle mise en application de la loi Neuwirth pour que l'IVG ne devienne pas un moyen de contraception.